



**Liberté • Égalité • Fraternité**  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **PRÉFET DU NORD**

**Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

----

**Commune de DOUCHY-LES-MINES**

### **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

La société CIDEME - siège social : Tour Franklin – 10ème étage – La Défense 8 – 92 042 PARIS LA DEFENSE CEDEX – a déposé un dossier d'autorisation en vue d'obtenir l'augmentation de capacité d'incinération du Centre de Valorisation Energétique de DOUCHY LES MINES, 7 route de Lourches, comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- **2716-1** - Installation de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets non dangereux non inertes ;
  - **2770** - Installation de traitement thermique de déchets dangereux ;
  - **2771** - Installation de traitement thermique de déchets non dangereux ;
  - **3520-a** - Élimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération des déchets ou des installations de coïncinération des déchets ;
  - **3520-b** - Élimination ou valorisation de déchets dans des installations d'incinération des déchets ou des installations de coïncinération des déchets ;
- ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre des rubriques **2515-1-b** et **4718-2-b** ;

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **DOUCHY-LES-MINES du 11 mars 2019 au 11 avril 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier (comprenant les études d'impact et de danger et l'avis de l'autorité environnementale émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de DOUCHY-LES-MINES,
- par voie postale en mairie de DOUCHY-LES-MINES, 37 Place Paul Eluard, 59282 DOUCHY-LES-MINES – à l'attention de monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Gérard KAWECKI, officier de gendarmerie au groupement de la Somme, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de DOUCHY-LES-MINES au lieu de consultation du dossier : **lundi 11 mars 2019 de 8 h 00 à 12 h 00, vendredi 29 mars 2019 de 13 h 30 à 18 h 00, samedi 6 avril 2019 de 8 h 00 à 12 h 00 et jeudi 11 avril 2019 de 13 h 30 à 18 h 00.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)) - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de monsieur Antoine BRUNET, directeur du site au 03.27.44.41.90 / 06.70.75.98.86 – courriel : [antoine.brunet@dalkiawastenergy.fr](mailto:antoine.brunet@dalkiawastenergy.fr).

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de DOUCHY-LES-MINES pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.